

INSCRIPTION DANSE 2018 - 2019			
ELEVE			
NOM		PRENOM	
ADRESSE COMPLETE			
PAIEMENT		O 1 fois (tout mode de paiement)	
		O 3 fois (prélèvement uniquement)	
ACTIVITE SOUHAITEE			
éveil-initiation de 4 à 8 ans	dès 8 ans formation cycle 1 et post cycle 1		cours hors cursus dès 12 ans
O	O		O
Date de naissance			groupe
NUMEROS DE TELEPHONE			
Domicile		Professionnel	
Portable	Père Mère		Autre
Email - Courriel	Père Mère		
NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT			
EN CAS D'ACCIDENT			
Personne à prévenir			
Téléphone			
Lieu d'hospitalisation à préciser		hôpital : O	clinique : O
IMPERATIF : JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL			

Signature du responsable legal

Autorisation de prise de vue

Je soussigné (e) Père, mère, représentant légal

Autorise l'Ecole de Musique, Danse et Théâtre du Clunisois à :

- Capturer et exploiter à titre gracieux les images de mon enfant réalisées lors de répétitions et concerts, sur tous supports et en tous formats.
- Diffuser ces images dans un cadre non commercial au sein de l'Ecole de Musique, Danse et Théâtre du Clunisois, lors de manifestations et concerts ainsi que sur le site internet de la communauté de commune du Clunisois, le magazine communautaire ou sur tous supports de communication de la communauté de commune (affiches, Flyers, etc ...).

A Le / /

Signature du responsable legal

Extrait du document intitulé " Règlements des études »

Administration des activités – aspects réglementaires

Réinscription

Un élève non réinscrit aux dates prévues est considéré comme démissionnaire. Pour se réinscrire, il faut être à jour de ses paiements pour l'année en cours.

Admission

Pour tout nouvel élève, la pré inscription se fait après un entretien avec le directeur. L'admission est fonction de la motivation manifestée par l'élève et des places disponibles.

Engagement des élèves

L'engagement pour tout élève est pris pour une année scolaire.

Frais d'inscription

Un droit d'inscription non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure) est fixé à 30€ par élève. Il est encaissé à l'inscription. Il constitue une avance des sommes dues pour l'année scolaire.

Nombre d'élèves inscrits	Droit d'inscription par élève	Droits d'inscription
_____	30 €	_____

Chèque à l'ordre du :
Trésor Public

Documents à fournir à l'inscription

Pour les habitants de la Communauté de Communes du Clunisois : taxe d'habitation.

Pour les familles provenant des villages de la communauté de communes qui peuvent prétendre à une aide personnalisée :

- Une attestation du quotient familial de la CAF.

Pour les familles Clunisoises qui peuvent prétendre à une aide personnalisée :

- Une carte délivrée par le CCAS de Cluny en 2017/2018.

Pour tous :

- Une attestation d'assurance individuelle pour l'année 2018/2019.